

LA PLACE DES FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Élisabeth BADINTER, Philosophe

Introduction au texte d'Élisabeth Badinter

Hélène Périvier, OFCE, Département des Études

À l'heure où l'Europe fixe des objectifs de taux d'emploi et d'égalité des sexes, il est utile de pointer les dysfonctionnements de la politique publique qui freinent l'avancée de la France dans ce domaine. Si les femmes sont massivement entrées sur le marché du travail depuis les années 1960, leur situation y reste inférieure à celle des hommes : inégalités devant les salaires, chômage, sous-emploi, segmentation du marché du travail... L'une des multiples causes est relative aux charges familiales qui restent l'apanage des femmes et pèsent sur leur activité. Si l'État n'a pas à intervenir dans la sphère privée, il doit lever les obstacles qui empêchent les femmes d'accéder au marché du travail. Il est donc de son ressort de limiter l'effet de la présence d'enfants sur l'emploi féminin. La position de la France est ambiguë. D'un côté les efforts réalisés dans les années 1970 pour développer la garde collective (crèches et école maternelle dès trois ans) ont facilité l'accès au marché du travail des mères, mais de l'autre côté l'instauration en 1986, puis l'extension en 1994, de l'allocation parentale d'éducation (APE), qui rémunère à un demi-SMIC le parent qui cesse de travailler pour s'occuper de l'enfant pour une durée de trois ans, a induit un retrait massif des mères de jeunes enfants (particulièrement celles peu qualifiées). Adoptée en période de chômage de masse, cette mesure ressemble davantage à une politique de l'emploi destinée à désengorger le marché du travail qu'à une politique familiale. Ce congé, qualifié de « neutre », affecte les individus de façon différenciée (moins de 2 % des bénéficiaires sont des pères) et engendre une discrimination indirecte. Pourquoi l'APE est elle principalement féminine ? Des raisons économiques (écart des salaires...) expliquent que l'arbitrage financier du couple se fasse aux dépens de l'activité de la mère. De même, l'inégal partage des tâches domestiques, qui augmentent avec l'arrivée de l'enfant, perdure, notamment parce que la femme est supposée être la personne la plus compétente pour s'en occuper. L'État ne peut ignorer ce point lors du modelage des aides à la garde des jeunes enfants, dont le congé parental fait partie, sans quoi il accentue les inégalités sur le marché du travail, sources d'inefficacités économiques et d'iniquité. Or, le gouvernement, en reconduisant et en étendant l'APE (renommée « prestation d'accueil du jeune enfant, complément libre choix d'activité »), persiste dans cette voie et n'insufflé aucun changement qui faciliterait l'activité des mères et permettrait aux hommes d'être des pères présents. Ainsi, en amont des études économiques sur l'effet des politiques familiales sur l'emploi, une réflexion sur le contexte sociétal dans lequel les femmes prennent leur décision permet de mieux comprendre les effets pervers engendrés par une politique neutre en apparence, mais lourde de conséquences. En introduction de la « Journée OFCE » sur la réforme du congé parental en France¹, Élisabeth Badinter a présenté une analyse originale de l'évolution de la place des femmes dans la société française, susceptible d'expliquer la stagnation, voire la régression si l'on n'y prend pas garde, de leur insertion sur le marché du travail. D'autres thèses existent. En publiant celle-ci, nous souhaitons éclairer le débat sur les conséquences des politiques publiques et des normes sociales en matière d'égalité entre les sexes.

1. « Emploi des femmes et charges familiales : repenser le congé parental en France à la lumière des expériences étrangères » (3 décembre 2003).

Depuis le début des années 1970, la place des femmes dans la société est devenue l'un des critères incontournables d'une démocratie. C'est au regard de l'égalité des sexes que l'on mesure le mieux l'état d'esprit et de justice d'une société. Or depuis les années 1970, la société française a connu deux périodes sensiblement différentes, évidemment liées à la crise économique mondiale, mais pas seulement. En matière d'égalité des sexes, tous les pays européens n'en sont pas exactement au même point. Les traditions culturelles et religieuses, l'idéologie féministe et même l'image que les femmes ont d'elles-mêmes, et qui peut changer d'une génération à l'autre, sont aussi des facteurs qui accélèrent ou ralentissent la marche vers l'égalité.

Force est de constater qu'après la période des conquêtes et de la diminution des inégalités que l'on pouvait mesurer par le rétrécissement lent mais progressif de l'écart des salaires, on assiste depuis une bonne dizaine d'années à la stagnation de l'inégalité des sexes. L'écart des salaires ne bouge plus et tend même à augmenter, les femmes sont plus touchées par le chômage que les hommes ; enfin, l'inégal partage des tâches dans le privé n'a guère varié.

En m'interrogeant sur les raisons de cette stagnation, je n'ai pas la prétention d'en démêler toutes les causes, ni de répondre à la question : est-ce la crise économique qui est à l'origine de ce tournant ou bien a-t-elle cheminé parallèlement à une véritable transformation idéologique ? Je voudrais seulement examiner nos changements de priorité, voire une tendance au renversement de notre conception de la femme. Aujourd'hui, on parle moins de carrière et d'indépendance financière que jadis, et la famille a repris un lustre et une valeur que nul ne lui conteste. Ce primat moral et psychologique de la famille s'est recentré principalement autour de la mère et de ses responsabilités. Enfin, il me semble que tout à la recherche de nos identités et de notre nature spécifique, nous voyons réapparaître doucement mais fermement un modèle où la mixité des rôles n'a plus vraiment sa place, où le temps partiel devient la solution féminine pour concilier travail et vie de famille et où l'écart des salaires est donc presque un mal nécessaire.

L'hypothèse que je me propose d'examiner à présent pour expliquer l'enkystement de l'inégalité est la suivante : à côté des incidences économiques de la crise (chômage massif, travail dévalorisant et dévalorisé, retour de la grande pauvreté et repli sur des positions traditionnelles : l'homme au travail, la femme à la maison), nous assistons à un retour en force de la femme-mère avant tout qui freine la marche vers l'égalité. En même temps que l'on pourchasse les prostituées des rues des grandes villes, la maternité est redevenue le sacro-saint destin féminin que nul n'ose plus interroger ou malmener, comme on le faisait encore il y a vingt ans.

Dans les années 1970-1980, les jeunes générations de femmes, féministes ou non, ignorant la peur du chômage, avaient à peu près toutes les mêmes objectifs : études, indépendance financière, carrière et famille égalitaire ; ce qui signifiait partage des mondes extérieur, familial et privé à égalité avec les hommes et impliquait évidemment la désécialisation des rôles et des fonctions. Il est vrai que ce modèle était porté par l'idéologie culturaliste triomphante et que l'on pensait s'être débarrassé du boulet millénaire de la nature en ayant acquis la liberté de procréer à notre heure ou pas du tout. Pendant 15 à 20 ans, une génération de femmes a montré une énergie et une audace sans précédent pour parvenir à son but. Et les résultats ne furent pas minces. Le taux d'activité des femmes a

considérablement augmenté, le taux de natalité a diminué et celui des divorces augmenté. Elles ont investi tous les métiers et citadelles masculines et pris leurs distances à l'égard de la maternité traditionnelle.

Cette distance à l'égard de la maternité s'est opérée de différentes façons. Contrairement à leurs mères, elles ont refusé d'en faire le seul centre de leur vie ; elles ont tenté de rompre – non sans culpabilité – avec l'image de la mère sacrificielle qui se dévoue corps et âme, 24 heures sur 24 à ses enfants. Elles ont prétendu avoir des intérêts personnels, hors de leurs enfants, et transformer le père symbolique cher à Lacan en père réel. Bref, passer du régime de la responsabilité exclusive des enfants et de la maison à celui de la co-gestion parentale et ménagère. Fortes d'une logique démocratique imparable, les femmes pensaient que rapportant un salaire à la maison et une richesse supplémentaire à l'État en augmentant le PNB, elles avaient droit à une compensation de la part de leur compagnon et dudit État. Partage de leurs tâches privées avec l'un et garde de leurs enfants dans les crèches créées par l'autre.

Pour ce faire, de nombreuses féministes telles Simone de Beauvoir, Andrée Michel, Benoîte Groult et bien d'autres, anonymes ou militantes du MLF, avaient entrepris de parler autrement de la maternité. Grâce à elles, un vent de révolte sans précédent a soufflé contre la distinction des rôles masculins et féminins induite d'une définition de la femme exclusivement biologique. On se souvient de la chaîne des conséquences : des ovaires à l'instinct maternel, de celui-ci à l'allaitement, des soins des enfants à la gestion de la maison, la conséquence était bonne. La complémentarité des rôles était inscrite dans la nature, et comme telle impossible à changer.

Très vite les féministes ont compris que l'origine de l'inégalité des sexes gisait dans ce modèle-là et qu'il ne suffisait pas de proclamer « Mère si je veux, quand je veux », mais qu'il fallait ajouter encore : « comme je veux ». Ce qui signifiait la liberté d'allaiter ou non, le droit de confier son enfant à un tiers, et donc une conception décentrée de la maternité qui libérait les femmes d'obligations faites à elles seules. Des femmes de tous horizons osèrent remettre en cause le concept d'instinct maternel et parler de leurs propres expériences avec une liberté de ton qui en choquerait beaucoup aujourd'hui. Enquêtes et témoignages révélèrent l'insatisfaction de nombreuses mères qui étaient autant de démentis au mythe de l'instinct maternel. Dès 1966, la psychologue Marbeau-Cleirens publie les confidences entendues dans son cabinet qui rompent franchement avec l'image traditionnelle de la mère. Pour l'une : « les enfants, c'est lourd et vous bouffent la vie », pour l'autre : « il y a des jours où l'on donnerait beaucoup pour ne pas en avoir », une autre encore : « pendant des années, je n'ai vécu que par devoir, au point que je ne savais même plus ce qui me plaisait », etc.

Tous ces témoignages – indicibles vingt ans plus tôt et peut-être à nouveau indicibles aujourd'hui – ne prétendent pas inverser l'image de la maternité heureuse, mais montrer qu'elle ne va pas de soi. Dix ans plus tard, des féministes publient un texte incendiaire, *Maternité-esclave* (1975) qui remet en cause l'instinct maternel : « L'instinct maternel, disent-elles, existe-t-il, ou bien n'y a-t-il dans les relations mère-enfant que les sentiments que nous trouvons ailleurs, de l'amour, de la haine, de l'indifférence, dosés différemment selon les cas ? L'instinct maternel existe-t-il ou est-ce une énorme blague destinée à persuader les femmes que c'est à elles de faire le sale boulot ? ».

Ces propos iconoclastes, comme bien d'autres venant des féministes, n'ont pas été repris par la majorité des femmes, mais ils ont eu un effet incontestable de déculpabilisation de celles-ci et une influence décisive sur le changement des mentalités. La question de la garde des enfants devint une affaire politique. Celle du partage des tâches pouvait enfin se poser en termes de justice et l'État était sommé d'y participer. Quiconque aurait proposé aux femmes d'arrêter de travailler pendant trois ans moyennant un salaire maternel équivalent à un demi-SMIC se serait vu taxer de réactionnaire machiste. L'heure était à l'interpellation des hommes et de leur insondable égoïsme. Le travail nécessaire de leur remise en question pouvait commencer. Il était entendu que les femmes devaient avoir une situation pour sauvegarder leur indépendance et que la charge des enfants ne leur incombait plus à elles seules.

Jusque dans les années 1980, on assista *de facto* à un changement idéologique. Les jeunes femmes entraient massivement sur le marché du travail et y restaient, même mères de deux enfants ; on parlait de nouveaux pères et l'idée de partage était sinon réalisée du moins valorisée.

Que s'est-il passé pour que le bilan soit si amer aujourd'hui ? La garde collective et individuelle des enfants est dramatiquement insuffisante, les hommes ont résisté au partage des rôles et des fonctions et les femmes sont toujours confrontées au plafond de verre dans les entreprises et à la charge effective de 80 % des tâches familiales au sens large. On peut évoquer le retour à des comportements traditionnels en cas de crise, lorsque le travail se fait rare, ou bien la domination masculine qui bloque tout changement, ou enfin une vie professionnelle décevante, à la fois précaire et frustrante, qui aurait engendré un réinvestissement en force de la vie privée. Pour l'heure, je voudrais parler d'une autre donnée, souvent mal perçue, et qui concerne les femmes elles-mêmes. Il me semble que depuis dix à quinze ans, nous assistons à la montée en puissance d'un autre modèle de vie féminine qui rivalise avec le précédent et tourne le dos de nouveau à la mixité des rôles, pourtant facteur d'égalité.

A priori, on peut être tenté de dater la naissance de ce nouveau modèle en 1985-1986 avec la mise en place de l'APE. Rappelons qu'en 1985, elle ne concerne que les femmes ayant trois enfants et ayant exercé une activité professionnelle pendant les trente mois précédant la naissance du troisième. L'année suivante, on en étend le bénéfice aux femmes ayant travaillé deux ans durant les dix années précédant la naissance du troisième enfant. L'idée de salaire maternel s'impose sans protestations excessives. Pour deux raisons. La première relève du pragmatisme. La proportion de femmes actives chute toujours avec la naissance du troisième enfant, on peut considérer l'APE comme une amélioration de la conditions de ces femmes. La seconde raison paraît prendre acte de l'analyse féministe de la maternité. Si les soins aux petits ne relèvent plus de l'instinct, il n'est pas absurde de le considérer comme un travail qui mérite salaire. Ce qui est absurde en revanche, c'est son estimation, à savoir la moitié d'un SMIC, ce qui rend la mère totalement dépendante d'un salaire masculin et en cas de divorce incapable de vivre décemment.

En réalité, ce n'est pas l'APE de 1985-1986 qui marque un tournant, mais celle discutée en 1993, et appliquée en 1994, c'est-à-dire au plus fort de la crise économique. Elle concerne à présent les mères de deux enfants qui arrêtent de travailler. La mesure attire en priorité les femmes qui ont les plus mauvaises conditions de travail et les salaires les moins élevés. Pour la première fois depuis trente ans, le taux d'activité

des mères de deux enfants chute de 70 % à 55 %. Ce sont elles les grandes perdantes de la reprise de 1996 quand l'APE venant à échéance, elles tentent de réintégrer le marché du travail.

La question qu'il faut poser est celle-ci : comment une mesure si pénalisante pour l'indépendance des femmes a-t-elle pu s'imposer il y a dix ans sans une vigoureuse opposition des féministes, voire de la gauche alors dans l'opposition ?

L'une des principales raisons de l'indifférence qui entoura cette mesure prise par Simone Veil me paraît être le résultat d'une silencieuse évolution des mentalités dont on perçoit les premiers signes au milieu des années 1980.

Il y a d'abord l'émergence de l'écologie qui remet à l'honneur le thème de la bonne nature qui va de pair avec la critique de la culture, de l'artificiel, de la consommation et du travail. On accuse la société occidentale d'exploiter la nature au-delà du raisonnable, ce qui est vrai, et on étend l'accusation à la nature humaine, notamment féminine, ce qui est plus discutable. Comme par hasard, c'est le moment où l'on reparle des bienfaits de l'allaitement maternel : une nécessité pour la santé de l'enfant et un plaisir pour la mère, dit-on. Le plaidoyer pour l'allaitement profite de la mise en accusation des laits en poudre et notamment d'une multinationale coupable de la mort de bébés africains. Ce que l'on veut faire entendre, c'est que rien ne vaut le lait de la mère et que le choix des laits artificiels est la marque de l'égoïsme de la femme qui préfère son indépendance au détriment de la santé de son enfant. Pour ne pas subir les foudres féministes en décourageant le biberon paternel, premier acte symbolique du partage des tâches parentales, nombre de pédo-psychiatres plaident pour l'allaitement mixte. Bientôt, on ne parlera même plus d'allaitement « mixte ».

Le second facteur de l'évolution des mentalités me paraît être la critique des mères par les filles. La génération des femmes qui a 20 ans en 1990 tourne le dos à la philosophie et aux combats maternels. Je laisse de côté la montée en puissance de l'inquiétude identitaire et de l'attraction du modèle différentialiste qui aboutit à remettre la maternité au cœur de la définition de la femme. Je voudrais plutôt m'arrêter quelques instants sur le procès des mères féministes, militantes ou non.

Après les remerciements d'usage pour la contraception et l'avortement, c'est un constat d'échec qui est établi. Échec des mères que les filles ne veulent pas imiter et que l'on pourrait résumer ainsi : vous avez tout sacrifié pour votre indépendance et au lieu de cela, vous assumez la double journée de travail, vous êtes sous-estimées professionnellement et finalement vous êtes perdantes sur tous les fronts. Au-delà de cette critique, c'est l'étiquette « féministe » qui est rejetée d'une façon radicale, comme si elle donnait une image détestable des femmes. La nouvelle génération a repris à son compte les stéréotypes les plus éculés qui associent les féministes à l'hystérie, l'agressivité, la virilité et la haine des hommes. Le jugement est sans appel : ringard.

Sous le rejet du féminisme, il n'est pas interdit de penser qu'il y a là aussi un règlement de compte personnel des filles à l'égard de leur mère, une critique de leur conception de la maternité. Peut-être faut-il entendre : tu as tout sacrifié à ton indépendance, y compris moi-même, pour pas grand chose. Tu ne m'as pas donné assez d'amour, assez de soin, assez de temps. Je ne referai pas cela avec mes enfants.

Résultat : bon nombre d'ingrédients sont là pour remettre en cause le modèle maternel antérieur qui va de pair avec la mixité des rôles parentaux. Le coup de pouce, ou le coup de grâce, est donné par les discours envahissants des pédo-psychiatres qui n'ont jamais vu d'un bon œil la mixité des rôles parentaux et les soins du père au bébé. De Françoise Dolto à Aldo Naouri, l'un et l'autre fort écoutés des jeunes parents, on ne cesse de dire que les pères ne peuvent se substituer aux mères et que jusqu'à l'âge de 30 mois, les bébés sont du ressort des mères, sous peine de lourds problèmes à venir. Comme les problèmes de la nouvelle génération ne manquent pas (mal-être, violence, drogue, etc.) une sorte de culpabilité diffuse s'est emparée de notre société et vaille que vaille le modèle de la complémentarité des rôles et de la sacro-sainte maternité ont refait surface sans grande critique de la part des tenants de l'égalité.

Un certain nombre de signaux auraient dû nous alerter : la reprise du thème de l'instinct maternel depuis une dizaine d'années. Les médias l'exploitent comme une évidence de bon sens. La directive européenne qui appelle à l'allaitement maternel prolongé au-delà des premières semaines après la naissance. La fin des laits maternés gratuits dans les maternités. Les pressions culpabilisantes du corps médical et infirmier sur les mères pour qu'elles allaitent. Les statistiques européennes sont là pour faire honte aux mères françaises qui allaitent bien moins longtemps que les autres européennes.

En 2000, la pédo-psychiatre Edwige Antier, dont l'émission hebdomadaire sur France-Inter est très suivie, publie un *Éloge des mères* qui est un vibrant plaidoyer pour le modèle traditionnel. Sous prétexte de libérer les jeunes mères du « modèle féministe culpabilisant », on assiste silencieusement à un « En arrière toutes ! ». Pour Mme Antier, l'instinct maternel fait partie de l'essence féminine et la prédispose à capter le mieux les signaux du bébé. On en revient à la glorification du « plus beau métier du monde » qui est un bien qu'on ne partage plus. Ni avec le père ni avec la crèche.

Comme Dolto et Naouri, elle critique sévèrement le « nouveau père » qui prétend être une « mère bis ». Quel est son rôle, demande-t-elle ? « Sa fonction est-elle de simplifier la vie de la mère par des pratiques de nursing (biberons, couches, etc.) ? Non, son rôle est de renforcer et de soutenir la nouvelle identité de la femme en tant que mère ». Le rêve du bébé, nous apprend-elle, est d'être au sein de sa mère avec papa tout autour, et non de voir systématiquement papa lui donner le biberon pendant que maman dort ! En revalorisant le père en ce qu'il est le « support » de la mère, on lui permet d'occuper sa place solidement et à long terme. Il ne doit pas y avoir rivalité des rôles, mais emboîtement des fonctions ».

Ces propos renvoient mot pour mot à la psychologie dominante de l'après-Deuxième Guerre mondiale. *La psychologie des femmes* d'Hélène Deutsch en 1949 pour le portrait de la mère idéale et les travaux du Docteur Winnicott qui officiait à la BBC à la même époque. Dans *l'Enfant et sa famille*, Winnicott expliquait déjà aux mères anglaises que la mauvaise mère est une aberration, que les pères ne peuvent se substituer aux mères et que leur présence peut n'être qu'épisodique.

Étrangement, la parution de cet *Éloge des mères* n'a suscité aucune polémique, pas plus d'ailleurs que la récente parution d'un autre livre, *Vive l'Éducation !*, qui s'en prend cette fois aux crèches et autres modes de garde par des étrangers. Dans ce dernier, Edwige Antier parle « du massacre de nos bébés », retirés trop précocement à leur mère. Elle dénonce le refus d'allaiter qui méconnaît l'extraordinaire symbiose existant entre le bébé et sa maman, rappelle que l'allaitement est une vraie joie qui peut durer jusqu'à dix-huit mois, et enfin qu'il conditionne « le bon amarrage affectif, prévention de toutes les détresses ultérieures de l'adolescence, des conduites addictives, de l'agressivité et de la désocialisation. »

Sous sa plume, la crèche collective devient un repoussoir qui impose des cassures répétées et nuisibles au bébé. Elle s'en prend aux « intermittents de l'affection », que sont les personnels, mais aussi les grands-parents et amis qui créent « une affection en mosaïque déstructurante ». Reste la mère qui peut seule « protéger son enfant d'une société barbare qui ignore ses besoins vitaux ».

La conclusion s'impose d'elle-même : le congé de maternité devrait pouvoir durer un an et le congé parental – pour ne pas redire « maternel » – devrait permettre à celui des parents qui le souhaite [!] de travailler à temps choisi jusqu'aux six ans de l'enfant.

L'instinct maternel a partie liée avec l'APE dès le premier enfant et avec le travail des femmes à temps partiel. L'inégalité des salaires entre les sexes retrouve sa justification dans la nature. Nul doute que ce modèle peut convenir à des millions de femmes, nul doute aussi qu'il fait peser une chape de plomb sur toutes les autres qui ne s'y reconnaissent pas. Comment parler aujourd'hui du désenchantement que signifie la maternité pour certaines femmes ? Comment oser dire à présent ce que certaines confiaient dans les années 1970 : « On est grignoté, bouffé, pompé, détruit, dévoré » ? Où sont celles qui proclamaient alors que « la spécialisation de la femme dans cette fonction maternelle est la cause et le but des brimades qu'elle subit dans l'ensemble de la vie sociale » ? (*Les femmes s'entêtent*, 1975, p. 176). C'est psychologiquement et moralement très incorrect.

Pourtant ce modèle traditionnel est loin de faire l'unanimité. Il coexiste avec le précédent qui n'a pas que des inconvénients. C'est peut-être l'une des raisons pour lesquelles la condition des femmes n'avance ni ne recule, mais stagne tout simplement. Nombreuses sont celles qui continuent de croire à la nécessité du partage des tâches et de leur indépendance financière. Toutes ont en tête la possibilité d'un divorce ou d'un abandon par le père de leurs enfants. On sait qu'une forte proportion de ces séparations arrivent vers la troisième année d'union. Comment survivre et faire vivre ses enfants avec le demi-SMIC de l'APE ? Comment accepter de rester auprès d'un homme que l'on ne supporte plus ? Autant de questions qui inclinent les jeunes femmes à passer outre les avertissements solennels de Mme Antier. Mais pour combien de temps encore si aucun contre-discours ne vient leur rappeler leur droit inaliénable à l'égalité et à l'indépendance et aux hommes l'impératif moral du partage qui ne peut se limiter aux deux semaines de congé de paternité ? ■